



Département  
d'EURE-&-LOIR

Arrondissement  
DE CHATEAUDUN

Canton  
DE BONNEVAL

# MAIRIE DU GAULT-SAINT-DENIS

28800

Tél. 02 37 47 28 85 - Fax 02 37 47 24 66  
mairielegaultsaintdenis@wanadoo.fr

## **COMPTE RENDU SOMMAIRE** **DU CONSEIL MUNICIPAL** **Lundi 10 septembre 2012**

**Absent excusé : M. COLLARD Sylvain**

Le Conseil Municipal revoit le programme de financement des travaux de la fin de l'exercice 2012 afin d'optimiser les financements :

- Les travaux de construction des vestiaires sont en cours,
- La tranche 3 de renouvellement d'éclairage public est reportée à 2013 (nécessité de revoir le projet auprès du S.D.E.),
- Après avoir pris connaissance du rapport de contrôle du paratonnerre, décide la mise en conformité conformément à la réglementation et retient le devis MAMIAS (5930,00 € H.T.) – Ces travaux seront exécutés en fonction des possibilités budgétaires,
- Les travaux de voirie programmés seront exécutés sur l'exercice 2013,
- Pour information : le curage de la mare de Plancheville a été réalisé dans de bonnes conditions,
- Afin d'assurer le complément de temps nécessaire au secrétariat de mairie, décide de créer un poste d'emploi permanent (17<sup>1/2</sup>/35<sup>ème</sup>) et de nommer un agent contractuel sur ce poste,
- Approuve les extensions de compétences de la Communauté de Communes :
  - Intégration de l'ensemble des communes de la Communauté de Communes dans le Syndicat du Bassin de la Vallée du Loir (1 abstention)
  - Adhésion au Syndicat mixte ouvert en matière de développement numérique,
- Fixe le loyer qui sera applicable à la location du logement rue Jules Ferry à 600,00 € par mois et retient le devis de M. BOURDON pour le remplacement des WC,
- Prend connaissance de l'avancement du dossier OPAH concernant un propriétaire de la commune,
- Rappelle l'organisation du banquet du 6 octobre 2012.

Le Maire,  
François WISSOCQ.